

# COMITE MOTOCYCLISTE DEPARTEMENTAL DE CHARENTE MARITIME

## ASSEMBLÉE GENERALE ORDINAIRE

SAINT JEAN D'ANGÉLY – 3 FÉVRIER 2019

### 1/ APPEL DES PARTICIPANTS :

Membres du Comité Directeur présents: (sans pouvoir votatif)

Président : *Bernard CARTA*  
Vice-président : *Jean-Pierre BARBIN*  
Trésorier : *Sébastien ROUBY*  
Secrétaire : *Frédéric LAPREE*  
Secrétaire-adjoint : *Philippe BAUDET*

Invités : Présents : *Didier ANDRE* Président du CMD 79  
*Bruno MARCON* Représentant le Comité Educatif de la LMMA  
*Francis FAURE* MC Angérien  
*Jean-Philippe LEVRAULT* Grézac MC  
*Henri CUISINIER* Grézac MC  
*Romain TILLAUD* Président du Team Jazennes Pit Riders  
Excusés : *Patrick LAMOUREUX* Président de la LMNA  
*Thierry DUPUIS* Président du CMD16  
*François LUCAS* Président du Team Players

Représentations des clubs : (sur 861 voix)                      Quorum : 6 clubs / 287 voix

<u>Clubs présents :</u>		<u>Présidents :</u>	<u>mandats à :</u>
MC Angérien	112 voix	<i>J-Marie BOISSONNOT</i>	
Grézac MC	111 voix	<i>Daniel RAGONNAUD</i>	
MC Rochelais	14 voix	<i>Jacques LACOUR</i>	
AM de Surgères	45 voix	<i>Didier MORIN</i> excusé	<i>Bruno MARCON</i>
MC de Dompierre	57 voix	<i>Marcel LEVEQUE</i> excusé	<i>Philippe BARITEAU</i>
MC Kids 17	51 voix	<i>Sébastien HEMERIT</i>	
CMQ Savinois	63 voix	<i>Patrice DOURSON</i>	
MC Les Zigs Loups	8 voix	<i>Michel DROUILLARD</i> excusé	<i>Jean-Pierre BARBIN</i>
MC de Haute Saintonge	156 voix	<i>Yannick JOFFRE</i>	
MC de Bougneau	27 voix	<i>Virginie FERCHAUD</i>	

### Clubs absents excusés :

AM Saintaise  
MC des Groies  
MC Jonzacais  
MC Meursacais  
MC Montendrais  
MC de la Presqu'île d'Arvert  
MX School 17  
Sport Moto Kids 17

Les votes porteront sur 644 voix. Le quorum étant atteint, le Président ouvre l'Assemblée Générale à 10 heures 18.

## 2/ RAPPORT MORAL RELATIF À L'EXERCICE 2018

Lecture par le président :

*” Mesdames, Messieurs, Chers amis, bienvenue à vous et merci d'avoir répondu présents à notre Assemblée Générale annuelle.*

*Avant toute chose, je tiens, au nom du Comité Directeur du CD Moto 17, à remercier le Président et toute l'équipe du Moto-Club Angérien, de nous accueillir encore une fois dans ses locaux pour tenir notre assemblée générale annuelle.*

*En 2018, suite à la modification des statuts des Comités Motocyclistes Départementaux, votée le 2 décembre 2017 par la Fédération Française de Motocyclisme, les 19 clubs affiliés à la FFM en Charente Maritime sont devenus membres de droit du Comité Motocycliste Départemental de Charente Maritime.*

*En 2018 dans notre département, l'activité motocycliste fédérale regroupait, répartis dans 19 clubs affiliés, 1.031 licenciés parmi lesquels ; 7 pilotes internationaux, 48 femmes, 21 éducatifs de 6 à 9 ans, 42 jeunes de 10 à 14 ans, 21 licences Tourisme, 73 officiels, 4 éducateurs, 1 médecin, 3 team managers, 45 assistants pilotes, et 172 licences une manifestation.*

*En ce qui concerne les subventions du CNDS, Nous constatons depuis ces dernières années, que les orientations gouvernementales sont de plus en plus restrictives et correspondent de moins en moins aux besoins des clubs dont la priorité est de développer des actions qui sont à leur portée. Les dossiers sont laborieux à bâtir, avec l'incertitude de voir aboutir les demandes, particulièrement pour les petits clubs et cela s'est encore compliqué avec l'obligation de monter et transmettre ces dossiers par Internet, ce qui ne paraît pas évident pour tout le monde. Aussi, beaucoup de clubs ne présentent plus de demandes et de fait, aucun d'eux ne nous a demandé de les aider à la rédaction des dossiers.*

*Le CD Moto 17 n'a pas présenté de dossier en son nom, n'ayant pas eu d'action éligible, parmi toutes celles qu'il a mené en 2018.*

*Les aides du Département, bien que soumises à des critères bien définis qui ont pour effet de limiter les soutiens, restent encore à la portée des clubs. Sont retenues en priorité les demandes pour la promotion du sport, les épreuves de Championnats de France, l'aide aux jeunes licenciés, l'aide aux sportifs inscrits sur les listes de sportifs de Haut niveau ou Espoir ou ayant été sur un podium final de Championnat de France. Concernant les sportifs de haut niveau, nous avons validé deux dossiers en 2018.*

*En ce qui concerne l'attribution des médailles de la "Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif", à ma connaissance, aucun club n'avait transmis de dossier et aucune médaille n'a été décernée pour la discipline "Moto" en Charente Maritime pour 2018.*

*Cependant, nous sommes persuadés que nombre de vos bénévoles méritent cette distinction. Aussi, je vous incite à nous retourner sans tarder des demandes d'attribution pour vos adhérents les plus méritants.*

*Le Championnat Départemental Moto qui a vu le jour en 2010, reste notre cheval de bataille. Pour cette neuvième année, c'est le Moto-Club Angérien et la municipalité de Mazeray, que nous remercions pour la mise à disposition de la salle des fêtes, qui accueilleront la remise des trophées qui récompensera cette après-midi, près de cent-vingt lauréats pour la saison sportive 2018.*

*Devant le recul des attributions de subventions constaté depuis ces dernières années, nous avons décidé depuis 3 ans de mener de nouvelles actions :*

*Comme en 2017, en 2018 nous avons présenté des équipes "Charentes Maritime" aux Coupes de France des Régions ; une en Enduro à Vorey-sur-Azon (en Haute Loire) et deux autres à Grézac (en Charente Maritime). Nous n'avons pas présenté d'équipe à la Coupe des Régions de Tourisme.*

*Le CD Moto 17 a apporté son aide au développement du sport éducatif, par l'attribution de récompenses pour tous les participants à chaque épreuve "Mini Cross".*

*Une action de découverte du sport moto sur piste a été mise en place en collaboration avec le Moto-Club de haute Saintonge, à l'occasion d'une journée de roulage le 17 juin.*

*Depuis notre Assemblée Générale qui clôturait l'exercice 2016, nous avons fonctionné avec un siège vacant au Comité Directeur. Aujourd'hui, nous allons devoir élire une personne pour compléter notre Comité Directeur pour la fin de la mandature 2017/2020, Aussi, je souhaiterais*

qu'il y ait au moins un candidat, afin que notre Comité Directeur puisse fonctionner dans les meilleures conditions, et pour que les actions entreprises depuis plusieurs années, ainsi que de nouvelles autres puissent être menées à bien.

Il n'est pas obligatoire que ce soit un président de club qui soit candidat au Comité Directeur, sachant que le cumul de mandats fait que le manque de disponibilité peut être préjudiciable au bon fonctionnement des institutions.

Avec la fusion des ligues, de nouvelles prérogatives sont en cours d'attribution aux Comités Départementaux, afin d'apporter aux clubs et aux licenciés, les services de proximité que les anciennes ligues leurs proposaient jusqu'à présent. Aussi il est indispensable de nous structurer, en accueillant de nouveaux membres, pour peu qu'ils aient la volonté de nous aider à pérenniser nos actions, à faire avancer nos projets en cours et à mener à bien les nouvelles tâches.

Avec la fusion des ligues, également, de nombreux élus de l'ancienne Ligue Poitou-Charentes ont été libérés de leurs mandats après les élections de la Ligue de Nouvelle Aquitaine du 10 mars dernier. Certains d'entre eux ont encore la volonté de faire avancer notre sport, aussi seront-ils les bienvenus s'ils désirent nous apporter leurs expériences acquises auparavant.

Nous comptons donc sur vous tous, pour venir nous aider et promouvoir votre Comité Départemental, en informant les dirigeants des clubs sur nos actions et sur l'aide que nous pouvons leur apporter, ainsi qu'à leurs adhérents.

Je vous remercie de m'avoir écouté, et vous propose de détailler le rapport d'activité avant de vous laisser la parole, puis de passer à l'approbation de ces deux rapports ”.

### **3/ RAPPORT D'ACTIVITÉ RELATIF À L'EXERCICE 2018**

Lecture du rapport d'activité par le Secrétaire.

#### **3.1/ LES ACTIONS RÉALISÉES :**

##### **➤ Championnat Départemental Moto 2018 :**

Malgré certains flottements dans la diffusion des résultats, dus certainement à la réorganisation des ligues, les classements du Championnat Départemental Moto ont été mis en ligne sur le site du CD Moto 17, au fur et à mesure de la parution des résultats des championnats de Ligue et de France sur les sites de la LMNA et de la FFM, à partir desquels ils ont été extraits.

C'est près de 120 licenciés qui sont récompensés pour 2018. Une trentaine d'entre eux nous ont priés de les excuser de leur indisponibilité. Nous tiendrons leurs trophées à leur disposition ou les remettrons aux personnes chargées de les récupérer ou à leurs dirigeants de clubs. Nous avons décidé de ne pas faire parvenir les trophées aux licenciés absents à la remise des récompenses et qui n'avaient pas daigné répondre à notre invitation.

##### **➤ Soutien aux clubs pour les demandes de subvention :**

Comme chaque année, nous étions à la disposition des clubs qui désiraient être aidés dans la rédaction des dossiers. Toutefois nous n'avons été sollicités par aucun club.

##### **➤ Aide aux éducatifs :**

Notre projet d'aide aux stages de pilotage pour les éducatifs n'ayant pas pu être réalisé en 2016 et 2017, pour 2018 l'aide aux éducatifs du CDM17 s'est traduite par la prise en charge financière et la remise des récompenses des mini-cross. Des trophées ont été distribués à tous les participants aux épreuves éducatives 65cc et 85cc organisées sur le département. Le CD Moto 17 était représenté sur chaque épreuve par un ou deux membres de son Comité Directeur.

##### **➤ Soutien aux licenciés :**

Le CD Moto 17 a validé les dossiers de demandes de bourse aux sportifs de haut niveau ou dans les listes Espoirs auprès du Département de La Charente Maritime, pour Livia Lancelot et Charles Le Penven.

##### **➤ Demandes d'attribution de médailles de la Jeunesse et des Sports.**

En 2018, aucun dossier de demande de "Médailles de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif" ne nous a été transmis par les clubs.

➤ **Promotion du sport moto :**

• **Coupes de France des Régions :**

En 2018, le CDM17 a reconduit l'inscription des équipes "Charente Maritime" aux Coupes des Régions :

En Enduro, l'équipe présentée s'est classée 5<sup>ème</sup> sur 14 teams, avec Charles Le Penven qui monte sur le podium de la catégorie Espoirs à la Coupe des Régions le 18 février à Vorey-sur-Azon (43).

En Endurance Tout-Terrain, Le CD Moto 17 était représenté par deux équipes à la Coupe des Régions le 22 septembre à Grézac (17). La meilleure des deux composée d'Alban Lévêque et Quentin Cotilleau s'est classée à la 6<sup>ème</sup> place sur 21 équipages présents. Pour l'occasion, nous avons équipé les 4 pilotes et les 2 accompagnateurs de maillots aux couleurs de la Charente-Maritime. La blessure de Charles Le Penven qui a été remplacé au pied levé par Ludovic Chavagnac, n'a pas permis à l'équipe N°1 d'accéder en tête du classement, comme nous l'espérons.

En Tourisme, contrairement aux années précédentes, le CD Moto 17 n'a pas été représenté à la Coupe des Régions les 11 et 12 août à Villersexel (70).

• **Découverte du sport moto sur piste :**

L'action de découverte du sport moto pour les membres non-licenciés sportifs des clubs de Charente Maritime a eu lieu le 17 juin sur le circuit de Haute Saintonge, sous la forme d'une journée de roulage sur piste. 3 pilotes et 2 accompagnateurs ont participé à cette action.

**3.2/ Demande de subventions du CD Moto 17**

➤ **Subvention de la FFM :**

Conformément au principe de financement des Comités Départementaux établi cette année, la FFM a reversé au CDM17, une subvention de 5 € par licencié des clubs de Charente Maritime.

➤ **SUBVENTION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE CHARENTE MARITIME:**

Une 1<sup>ère</sup> subvention pour le Fonctionnement du CD Moto 17 et au titre de deux actions de promotion (championnats départementaux et découverte du sport moto).

Une 2<sup>ème</sup> subvention nous a été accordée en fin d'année pour une action de promotion menée dans le cadre des Coupes de France des Régions, pour l'occasion desquelles les équipes étaient équipées de maillots au visuel de la Charente Maritime.

➤ **SUBVENTION DU CNDS :**

Aucune des actions susceptibles d'être mises en place par le CD Moto 17 en 2018 n'étant éligible pour le CNDS, aucun dossier de demande de subvention n'a pu être déposé auprès de la DDCS.

**3.3/ REMARQUES ET QUESTIONS DES MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE**

Concernant l'action de découverte du sport moto, un membre de l'assemblée fait remarquer que l'obtention du Pass-Circuit n'est pas soumis à la présentation d'un certificat médical, contrairement à la procédure de délivrance des licences 1 manifestation ou à la journée.

Après les interventions des membres de l'Assemblée, il est procédé aux approbations du rapport moral et du rapport d'activité.

**APPROBATION DU RAPPORT MORAL :**

**POUR** 644 voix                      **ABSTENTIONS** 0 voix                      **NON** 0 voix

Le rapport moral du CD Moto 17 pour 2018 est approuvé à l'unanimité.

**APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ :**

**POUR** 644 voix                      **ABSTENTIONS** 0 voix                      **NON** 0 voix

Le rapport d'Activité du CD Moto 17 pour 2018 est approuvé à l'unanimité.

#### **4/ RAPPORT FINANCIER RELATIF À L'EXERCICE 2018**

Lecture du bilan financier par le Trésorier.

Ce compte-rendu étant présenté sur le site Internet du CD Moto 17, le bilan chiffré n'apparaît pas pour des raisons de confidentialité. Toutefois celui-ci figure dans le procès verbal adressé à la Ligue Motocycliste Nouvelle Aquitaine et aux présidents des clubs de Charente-Maritime affiliés à la FFM.

Il apparaît que le bilan 2018 est légèrement négatif par rapport au budget prévisionnel approuvé lors de l'Assemblée Générale de l'année dernière qui avait été prévu équilibré.

#### **4.1/ REMARQUES ET QUESTIONS DES MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE**

Un membre de l'assemblée demande pourquoi la ligne des cotisations des clubs est à 0 €.

**Réponse :** A partir de 2018, suite à la modification des statuts votés par la FFM, les clubs sont membres de droit des Comités Départementaux sans avoir à acquitter une cotisation. Le manque à gagner est compensé par le retour de la part de la FFM de 5 € par licence délivrée dans les clubs du département.

Après les interventions des membres de l'Assemblée, il est procédé à l'approbation du rapport financier.

#### **APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER :**

**POUR** 644 voix                      **ABSTENTIONS** 0 voix                      **NON** 0 voix

Le rapport financier du CD Moto 17 pour l'exercice 2018 est approuvé à l'unanimité.

#### **5/ ELECTION D'UN MEMBRE DU COMITÉ DIRECTEUR POUR LA MANDATURE 2017/2020 :**

Le siège de Trésorier-adjoint étant vacant, un appel à candidature a été transmis aux présidents de clubs en même temps que la convocation à cette AG.

Aucune candidature n'ayant été formulée à ce jour, pour le présent mandat le CD Moto 17 continuera à fonctionner avec un siège vacant.

#### **6/ PROJET D'ACTIVITÉS DU CD MOTO 17 POUR 2019 :**

Présentation du projet d'activité qui a été validé lors de la réunion de Bureau du 3 décembre 2018.

#### **6.1/ LES ACTIONS TRADITIONNELLES :**

##### **➤ LE CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL MOTO**

Le Championnat Départemental Moto de Charente Maritime est reconduit, sur le même schéma que précédemment, c'est-à-dire par extraction des classements des Championnats de Ligue pour les disciplines présentes dans ces championnats et par extraction des Championnats de France pour les disciplines ne figurant pas aux Championnats de Ligue.

Pour la discipline "Motocross", le principe d'extraction des résultats entre le Championnat de ligue Nouvelle Aquitaine et le Trophée de Ligue Zone Nord reste à définir.

##### **➤ LES DEMANDES DE MÉDAILLES DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**

De nombreux bénévoles méritent de recevoir une distinction pour leur engagement, aussi nous engageons les dirigeants des clubs à nous présenter des dossiers de demandes d'attribution des médailles, afin que nous puissions les transmettre aux services de l'Etat.

Les formulaires de demande de médailles seront joints à l'envoi du PV de la présente AG aux clubs.

##### **➤ L'AIDE AUX CLUBS POUR LA RÉDACTION DES DEMANDES DE SUBVENTIONS**

En ce qui concerne le CNDS pour 2019, nous attendons la note d'orientation ministérielle. Il est très probable que celle-ci reste dans la ligne prise ces dernières années, c'est-à-dire orientée vers les publics ciblés (femmes, jeunes personnes défavorisées, en situation de handicap,) et les territoires carencés : zones sensibles, ZRR (Zones de Réintégration Rurales), sur les mêmes thèmes prioritaires :

- Développer l'emploi sportif et l'apprentissage
- La réduction des inégalités d'accès aux pratiques sportive
- La promotion de la santé par le sport

- Le plan « Héritage et Société » (J'apprends à nager)

Les dossiers pour la formation des dirigeants, bénévoles, animateurs, éducateurs, arbitres ou juges fédéraux restant réservés aux comités départementaux.

Les clubs peuvent également déposer des dossiers d'aide auprès du Conseil Départemental. Ne seront retenues que les demandes concernant : les épreuves de Championnats de France, l'aide aux jeunes licenciés, l'aide aux sportifs Inscrits sur les listes de sportifs de Haut niveau ou Espoir, ou ayant été sur un podium de Championnat de France.

Remarque : Ces derniers jours, un club a eu recours à notre aide, pour la rédaction du compte-rendu de réalisation d'une action pour laquelle il a reçu une subvention du Conseil Départemental en 2018.

Même si cela devient de plus en plus compliqué de présenter les projets répondant aux critères d'attribution du CNDS, du Conseil Départemental, ou aux orientations fédérales, nous invitons donc les clubs à prendre contact avec le CD Moto 17, s'ils désirent être aidés pour le montage de leurs dossiers.

#### ➤ **LA FORMATION DES DIRIGEANTS DES CLUBS ET DU CDM17**

Les membres de l'Assemblée sont incités à prendre en compte à informer les dirigeants de leurs clubs, des sessions de formations dispensées par le CDOS, le CROS et les instances de la FFM, que nous ne manquons pas de diffuser tout au long de l'année.

#### ➤ **LA GESTION DU SITE INTERNET**

Il est rappelé aux membres de l'Assemblée que le site Internet de CD Moto 17 est à leur disposition pour consulter les informations concernant le comité, les diverses démarches (règlements, procédures, subventions, ...) les résultats du Championnat Départemental, ainsi que pour nous soumettre leurs observations et propositions.

L'adresse du site est :

**<http://comite-departemental-moto-17.e-monsite.com/>**

Un membre de l'assemblée propose l'idée de démarcher les annonceurs de Charente Maritime qui figuraient sur l'annuaire de la Ligue Poitou-Charentes et qui ne figurent plus sur celui de la Ligue Nouvelle Aquitaine. Il pourrait alors leur être proposé des encarts publicitaires sur le site Internet du CD Moto 17.

## **6.2/ LES ACTIONS SPÉCIFIQUES :**

#### ➤ **L'AIDE AUX ÉDUCATIFS**

Il est proposé de reconduire l'aide apportée en 2018 au sport éducatif, sous la forme de la dotation des récompenses aux 65cc et 85cc sur les épreuves de Mini-cross organisées sur le département.

#### ➤ **LA DÉCOUVERTE DU ROULAGE SUR PISTE POUR LES MEMBRES NON LICENCIÉS DES CLUBS**

Il est proposé de reconduire cette action en 2019, sous la forme de sessions de roulage sur piste, pour les motards non-licenciés sportifs, adhérents des clubs de Charente Maritime. Le schéma et la date de cette action restent à définir.

Un membre de l'assemblée propose d'envisager une action de découverte du sport moto pour les personnes en situation de handicap dans le cadre de l'ouverture au sport adapté.

#### ➤ **LA PARTICIPATION AUX COUPES DE FRANCE DES RÉGIONS**

En ce qui concerne la discipline "Enduro", vu l'imminence de la date et l'éloignement géographique de l'épreuve, il est décidé de ne pas inscrire d'équipe et de compenser cette absence par l'engagement d'une 2<sup>ème</sup> équipe composée d'enduristes à la Coupe de France des Régions d'Endurance Tout-Terrain.

Le CD Moto 17 propose donc d'inscrire les équipes "Charente Maritime" suivantes, aux coupes de France des Régions :

- Une équipe de 4 licenciés, en "Tourisme", les 7 et 8 septembre à Bayonne (64).

- Deux équipes de 2 licenciés en Endurance Tout-Terrain, les 5 et 6 octobre à St Rémy-du-Val(72)

La participation du CD Moto 17 se traduisant par :

- La prise en charge des droits d'engagement des équipes

- Une dotation vestimentaire des membres des équipes aux couleurs de la Charente Maritime

- L'attribution d'un forfait pour les frais de déplacement, dont le montant et les modalités restent à définir.

Un membre de l'assemblée fait remarquer que le règlement de la Coupe des Régions de Tourisme ne permet pas à la Ligue organisatrice de figurer au classement. Cependant, le CD Moto 17 aura la possibilité d'y inscrire une équipe "Charente Maritime" qui pourra figurer au classement "Comité Départementaux".

➤ **L'AIDE AUX DÉVELOPPEMENT DES CLUBS**

Le CD Moto 17 a été contacté par 2 associations qui envisagent de s'affilier à la FFM.

- le "Team Jazennes Pit Riders", qui a construit un circuit de pit-bike, a monté un dossier d'affiliation. Sa demande concerne une aide financière du montant des frais de première affiliation.

Après avoir entendu le Président de ce club, qui avait été invité à venir exposer son projet à l'AG, il a été conseillé à ce dernier de se rapprocher des services de la FFM et des pouvoirs publics afin de consolider son dossier et de prendre toutes les garanties pour ne pas se voir refuser l'installation de son circuit. Le CD Moto 17 s'engage à apporter son aide financière au niveau des frais de première affiliation à la FFM, une fois que toutes les démarches nécessaires auront été effectuées et seront en voie d'aboutir.

- Le "Team Players" propose un échange d'aide réciproque en montant des actions ciblées sur la pratique sur circuit de vitesse, en partenariat avec le CD Moto 17.

**6.3/ LES ACTIONS ÉMANANT DE LA CONVENTION D'OBJECTIF DE LA FFM :**

Avec la fusion des ligues, des nouvelles prérogatives sont attribuées aux Comités Départementaux. Aussi, afin d'envisager l'uniformisation du fonctionnement des Comités Départementaux, une première réunion a été tenue le 10 novembre 2018 à Périgueux. Sur les 12 départements de la Nouvelle Aquitaine, 10 Comités Départementaux avaient répondu présents, avec une certaine disparité sur leurs activités et leur fonctionnement.

Outre les actions précitées, il est demandé aux Comités Départementaux de mener prioritairement un certain nombre d'actions.

Certaines sont déjà réalisées par le CD Moto 17, ou facilement réalisables, telles que :

- Le défraiement des déplacements des membres des comités

Le Comité Directeur valide le montant d'une indemnité kilométrique à 0,30€/km.

- La mise en place de sites Internet par les CD et présence sur les réseaux sociaux

Le CD Moto 17 possède déjà son site Internet

- La remise des annuaires de Ligue aux clubs

Nous tenons un certain nombre d'annuaires à disposition des clubs qui n'étaient pas présents à l'AG de la Ligue Nouvelle Aquitaine le 27 janvier dernier

D'autres actions vont demander une mise en place et une organisation particulière qui va probablement avoir une incidence sur les délais nécessaire à leur mise en œuvre :

Les grandes questions : Comment ? Quand ? Où ? Avec qui ? Avec quels moyens ?

- L'organisation des CASM

Il est impératif et urgent d'établir un calendrier, avec les éducateurs et les clubs pouvant accueillir des sessions.

Dans l'attente de pouvoir établir le calendrier annuel des CASM, deux prochaines sessions sont programmées :

23 février à St Savinien, par le CMQ Savinois avec Cédric Baudet comme éducateur

23 mars à Surgères, par l'AM Surgères avec Bruno Marcon comme éducateur

- L'intégration des personnes CDSR au sein des Comités Motocyclistes Départementaux

- La structuration des Comités Départementaux.

Intégrer de nouvelles personnes, créer des commissions et (ou) des groupes de travail.

Les anciens élus de l'ancienne Ligue Poitou-Charentes, présents dans les clubs de Charente Maritime et qui ont été libérés de leurs mandats après les élections de la Ligue Nouvelle Aquitaine, devront être sollicités pour rejoindre le CD Moto 17.

**6.1/ REMARQUES, QUESTION ET PROPOSITIONS DES MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE**

Le président du MC Angérien propose l'installation d'un stand d'information du CD Moto 17 à l'occasion du MX GP les 25 et 26 mai 2019 sur le circuit du Puy-de-Poursay.

Après les interventions des membres de l'Assemblée, il est procédé à l'approbation du projet d'activités.

**APPROBATION DU PROJET D'ACTIVITÉS :**

**POUR** 644 voix                      **ABSTENTIONS** 0 voix                      **NON** 0 voix

Le projet d'activités du CD Moto 17 pour l'exercice 2019 est approuvé à l'unanimité.

**7/ BUDGET PRÉVISIONNEL 2019 :**

Après adaptation au projet d'activité 2019 voté ce jour, il est procédé à la présentation du budget prévisionnel pour le prochain exercice.

Comme pour le bilan 2018, les chiffres n'apparaissent par pour des raisons de confidentialité. Toutefois ils figurent au procès verbal adressé à la Ligue Motocycliste Nouvelle Aquitaine et aux présidents des clubs de Charente-Maritime affiliés à la FFM.

**REVENUS**

**REVENUS DE GESTION COURANTE**

Subvention fédérale (au prorata du nombre de licenciés sportifs)

Subventions d'Etat (CNDS et Conseil Général)

Part CASM et guidons

**REVENUS FINANCIERS**

Revenus des comptes sur livrets

**DEPENSES**

**ACHATS**

Achat de coupes (Championnat départemental)

Achat équipements Coupes de France des Régions

Achat de fourniture de bureau

Achats divers

**COTISATIONS**

Cotisation CDOS

**DÉPLACEMENTS, MISSIONS, RÉCEPTIONS**

Frais de déplacement élus

Remise des prix Championnat Départemental 2017

Assemblée Générale

Remboursement déplacements Coupes des Régions (forfait à chaque pilote)

**FRAIS POSTAUX ET DE TÉLÉCOMMUNICATION**

Frais postaux

**SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILÉS**

Frais de tenue de compte

**ENTRETIEN ET RÉPARATION**

Entretien et réparation de matériel

**ACTIONS**

Engagement Coupe de France des Régions de Tourisme

Engagement Coupe de France des Régions d'Endurance Tout-Terrain

Découverte du Sport Moto

Aide aux clubs

Aide au Sport Educatif

Après la révision donnant suite à la validation du projet d'activités 2019, il est procédé à l'approbation du budget prévisionnel.

**APPROBATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL :**

**POUR** 644 voix                      **ABSTENTIONS** 0 voix                      **NON** 0 voix

Le budget prévisionnel du CD Moto 17 pour l'exercice 2019 est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale Ordinaire est clôturée à 12 heures 20.